



Conseil consultatif  
des sciences et de  
la technologie

Advisory Council  
on Science and  
Technology

DOCUMENT  
D'APPONT

27

Rapport sommaire d'un atelier  
de consultation sur :

**Les compétences  
essentielles dans  
des secteurs stratégiques  
de l'économie canadienne**

---

L'Atlantique – à Moncton  
3 et 4 juin 1999

Le Secrétariat du Groupe d'experts sur les compétences

Canada

**RAPPORT SOMMAIRE D'UN  
ATELIER DE CONSULTATION SUR :**

**LES COMPÉTENCES ESSENTIELLES  
DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS STRATÉGIQUES  
DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE**

**L'ATLANTIQUE – à MONCTON  
3 et 4 JUIN 1999**

**Secrétariat de le Groupe d'experts sur les compétences**

Cette publication est également offerte sur le Web (<http://aest-ccst.gc.ca/skills>).

Les personnes handicapées peuvent obtenir cette publication sur demande sous une forme adaptée à leurs besoins particuliers. Communiquer avec le Centre de diffusion de l'information aux numéros ci-dessous.

Pour obtenir des exemplaires du présent document, s'adresser au :

Centre de diffusion de l'information  
Direction générale des communications  
Industrie Canada  
Bureau 205D, tour Ouest  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 947-7466  
Télécopier : (613) 954-6436  
Courriel : [publications@lc.gc.ca](mailto:publications@lc.gc.ca)

**Nota** – Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (Industrie Canada) 2000  
No. de catalogue C2-467/2000-23F-IN

Also available in English under the title : Consultation Workshop on Critical Skills in Strategic Industry Sectors of the Canadian Economy

## Table des matières

<b>DÉFINITION DES QUESTIONS.....</b>	<b>4</b>
<b>LES ÉTUDES .....</b>	<b>4</b>
<b>MESURES RECOMMANDÉES .....</b>	<b>4</b>
<b>LE PARTENARIAT ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET L'INDUSTRIE.....</b>	<b>5</b>
<b>MESURES RECOMMANDÉES .....</b>	<b>5</b>
<b>LA TRANSITION DE L'ÉCOLE AU TRAVAIL.....</b>	<b>6</b>
<b>MESURES RECOMMANDÉES .....</b>	<b>6</b>
<b>LES GENS .....</b>	<b>7</b>
<b>MESURES RECOMMANDÉES .....</b>	<b>7</b>
<b>L'INFORMATION SUR LES CARRIÈRES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL.....</b>	<b>8</b>
<b>MESURES RECOMMANDÉES .....</b>	<b>8</b>
<b>LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....</b>	<b>8</b>
<b>MESURES RECOMMANDÉES .....</b>	<b>8</b>
<b>RAPPORT À LA SÉANCE PLÉNIÈRE : LES COMPÉTENCES EN AFFAIRES ET EN GESTION .....</b>	<b>9</b>
<b>MESURES RECOMMANDÉES .....</b>	<b>9</b>
<b>LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE.....</b>	<b>9</b>
<b>MESURES RECOMMANDÉES .....</b>	<b>9</b>
<b>RAPPORT À LA SÉANCE PLÉNIÈRE : LES RESSOURCES ET LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT .....</b>	<b>10</b>
<b>MESURES RECOMMANDÉES .....</b>	<b>10</b>
<b>ANNEX I : PARTICIPANTS.....</b>	<b>11</b>

## DÉFINITION DES QUESTIONS

Le secrétaire du Groupe, Gilles Jasmin, souhaite la bienvenue aux participants et présente un survol du travail réalisé jusqu'à présent. Après avoir souligné que le but principal des ateliers de consultations était de recueillir les points de vue et les idées de personnes averties et ayant une expérience personnelle de divers aspects du défi des compétences, il signale que le Groupe d'experts a une chance unique d'influencer la politique gouvernementale. Les membres Jacquelyn Scott et Deborah Fry viennent se joindre au Groupe le deuxième jour.

Les participants se séparent en petits groupes pour un bref exercice de remue-méninges visant à cerner les enjeux et les possibilités dans les cinq secteurs industriels à l'étude de même que dans la société et l'économie canadiennes en général.

On regroupe sous un certain nombre de thèmes les nombreuses questions soulevées, puis on en discute en petits groupes dans le but de recommander des mesures d'intervention. Voici un résumé des grandes conclusions présentées à la séance plénière.

## LES ÉTUDES

### MESURES RECOMMANDÉES

- Le tronc commun de la maternelle à la douzième année jusqu'au niveau postsecondaire devrait comprendre des «compétences non techniques» (dont le raisonnement critique, les stratégies d'apprentissage et l'aptitude à l'écoute, la résolution de problèmes, les communications orales et écrites, le travail d'équipe, l'apprentissage autonome, l'aptitude au commandement); il faudrait concevoir un système de mesure des résultats à l'échelon national, auquel contribuerait un système externe à l'école.
- Il faudrait assurer une meilleure correspondance entre l'enseignement public et les nouvelles industries fondées sur les connaissances; par exemple, les «entreprises virtuelles» pourraient se révéler de précieux outils d'enseignement au secondaire; de façon plus générale, la formation technique devrait s'accompagner d'une formation en administration des affaires.
- On devrait inciter les élèves à prendre des risques.
- Il faut évaluer la capacité de la profession d'enseignant de s'adapter aux besoins d'aujourd'hui.

- Les études universitaires sont trop souvent perçues comme la seule «bonne» voie; il faudrait s'efforcer de mieux faire connaître et apprécier les autres possibilités de carrière et il faudrait modifier le programme d'études de manière à mettre davantage l'accent sur la formation professionnelle, par exemple, par l'adoption d'un plus grand nombre de programmes de stages et un soutien à la formation en milieu de travail
- Le taux de décrochage dans les universités est beaucoup trop élevé; il faudrait adopter des examens provinciaux uniformisés et imposer des conditions d'admission plus sévères à l'université.
- De la maternelle à la douzième année, une forme quelconque de partenariat avec l'industrie, qui ne serait pas nécessairement des commandites d'entreprise, pourrait représenter un moyen acceptable d'accéder à des ressources supplémentaires.

## **LE PARTENARIAT ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET L'INDUSTRIE**

### **MESURES RECOMMANDÉES**

- Améliorer ou concevoir des moyens de promouvoir et de favoriser les partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement, en vue tout particulièrement de cerner les pénuries de compétences essentielles.
- Appuyer la création d'un système d'enseignement axé sur le marché en demandant aux établissements scolaires d'établir une correspondance plus étroite entre leurs programmes et les besoins de l'industrie; au minimum, amener l'industrie et les enseignants et administrateurs de la maternelle à la douzième année et du secondaire à discuter des besoins.
- Constituer des partenariats avec l'industrie, les syndicats, les ministères de l'Éducation et certaines entreprises afin de faire connaître la gamme complète des débouchés professionnels et de répondre aux nouveaux besoins de formation.
- Créer une base de données sur les compétences essentielles, les compétences fondamentales et les modèles de partenariat dans divers secteurs industriels, établissements et régions.
- Étendre les modèles de stages à d'autres domaines que les métiers.
- Accroître la participation de l'industrie à l'établissement des normes et de certificats professionnels et à l'élaboration de programme d'études en mettant l'accent sur les besoins régionaux; accroître la représentation régionale au sein des organisations sectorielles nationales.

- Coordonner la formation dans les métiers en assurant la correspondance entre les besoins de l'industrie et les programmes de formation uniformisés.
- Accroître l'utilisation d'Internet pour connecter les entreprises, les établissements et les apprenants; utiliser le Web pour accroître l'accès à l'enseignement à distance et partager l'information sur les compétences essentielles, les pratiques exemplaires, l'information sur les carrières, etc.
- Appuyer les programmes d'encadrement, qui peuvent profiter aussi bien aux débutants qu'aux mentors.

## LA TRANSITION DE L'ÉCOLE AU TRAVAIL

### MESURES RECOMMANDÉES

- Les établissements offrant la maternelle et l'enseignement primaire devraient jouer un rôle plus actif dans la formation et l'enseignement communautaires; par exemple, les collectivités avoisinantes devraient avoir plus facilement accès aux ressources et aux installations scolaires et il faudrait établir de solides liens entre celles-ci, les bibliothèques publiques et les centres du Programme communautaire (PAC).
- Le système d'éducation – de la maternelle à la douzième année et postsecondaire – devrait mieux répondre aux besoins des collectivités et devrait assurer la participation de la jeunesse aux économies locales; il faudrait créer des «services d'extension» dans les écoles primaires et secondaires pour combler le fossé entre la classe et le «monde réel» représenté par les organisations communautaires, les groupes de jeunes, les entreprises et les organisations commerciales, etc.; on pourrait en faire autant dans les collèges et les universités.
- Il faudrait stimuler l'«esprit d'entreprise» chez les jeunes, beaucoup plus qu'on ne le fait actuellement, par exemple en intégrant l'entrepreneurship au programme de la maternelle à la douzième année, en soutenant les foires scolaires sur l'entrepreneurship, etc.
- Il faudrait faire plus d'efforts et investir plus d'argent pour aider les jeunes à apprendre de façon continue, en réduisant notamment le coefficient élèves/enseignant et en ayant davantage recours à l'encadrement; il faudrait mettre l'accent en particulier sur l'apprentissage des nouveaux médias; les initiatives communautaires devraient obtenir plein accès aux nouvelles technologies de l'information.
- Il faut accroître les prêts étudiants et le contrôle des frais de scolarité pour assurer à tous un accès continu aux études postsecondaires.

- Le régime d'exemption d'intérêt devrait s'appliquer aux étudiants à temps partiel.
- Il faut offrir plus de stimulants fiscaux aux étudiants pour les inciter à poursuivre et à terminer leurs études.

## **LES GENS**

### **MESURES RECOMMANDÉES**

- Étudier les constatations des commissions royales d'enquête et d'autres études pertinentes afin de repérer les groupes sous-représentés et donner suite aux recommandations.
- Reconnaître et soutenir la diversité régionale en stimulant le développement organisationnel à cet échelon.
- Entreprendre ou soutenir énergiquement un développement économique communautaire qui redonne à tous la capacité de saisir les occasions et de devenir des membres autonomes des collectivités, par exemple, en renforçant les initiatives d'enseignement communautaire, en fournissant un financement de base (non un financement de projet) aux groupes de mise en valeur de la main-d'oeuvre.
- Améliorer la communication entre les établissements de formation, l'industrie et les groupes cibles, par exemple, en utilisant les congés sabbatiques et de perfectionnement professionnel pour améliorer les liens entre les établissements de formation ou d'enseignement et les milieux de travail.
- Apporter un changement culturel au lieu de travail pour en faire un endroit où la diversité est perçue comme un avantage, non comme un coût, et diffuser de l'information sur la réussite de l'intégration.
- Améliorer la perception des emplois en technologie et dans les métiers ainsi que des parcours de carrière non universitaires, par exemple, en apportant des changements appropriés aux programmes de la maternelle à la douzième année, en renseignant et en informant le public et des auditoires clés aux débouchés non universitaires, en favorisant l'observation au poste de travail, l'encadrement et l'assistance professionnelle dans les stratégies de travail/carrière.
- Améliorer l'orientation professionnelle, par exemple, en appuyant les parents et en établissant des liens entre les activités d'orientation à l'école et les ressources communautaires.

## **L'INFORMATION SUR LES CARRIÈRES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL**

### **MESURES RECOMMANDÉES**

- Une information exacte, à jour et complète sur les carrières est un outil permanent auquel il faudrait donner un accès plus vaste.
- L'industrie devrait participer directement à l'élaboration de l'information sur le marché du travail, bien qu'il faille en confier la responsabilité globale au gouvernement.

## **LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

### **MESURES RECOMMANDÉES**

- Le développement régional demande un engagement à long terme, une prise de décision à l'échelon régional et une interaction favorable entre un certain nombre de facteurs clés, dont les compétences (techniques, professionnelles et administratives), les structures «rigides» pour le transport et les communications, les structures «souples» (p. ex., les politiques sur le marché du travail, le soutien du revenu), le capital de risque et les investissements dans la R-D et la commercialisation.
- Il faut aussi une culture d'engagement et un état d'esprit qui favorise l'entrepreneurship, l'innovation et la prise de risques; il faut déployer un grand effort de sensibilisation publique; l'«entrepreneurship» doit faire partie du tronc commun de la maternelle à la douzième année et au-delà.
- Nous devons profiter des ressources actuelles et nous pouvons le faire efficacement en créant des «incubateurs» pour les PME; les incubateurs doivent avoir de multiples fonctions, p. ex., le soutien technique, la prestation de services-conseils en gestion, le placement coopératif, des conférenciers, etc.; ils doivent être dirigés avec le milieu des affaires; ils doivent offrir des services sur place et à l'extérieur.
- Il faut inciter l'industrie à mettre ses outils et son matériel de pointe à la disposition des établissements d'enseignement et, de leur côté, les établissements doivent être disposés à travailler en collaboration plus étroite avec le secteur privé; par exemple, par le truchement de programmes de coopération, d'encadrement, de stages dans les entreprises, de séminaires pour les entrepreneurs, etc.

- Il faut tenter d'amener les entrepreneurs à percevoir la formation comme un investissement, non comme un coût; une «taxe à la formation» pourrait être un bon moyen de changer le comportement et l'attitude des entreprises; une autre possibilité serait de permettre aux employeurs de déduire de leurs primes d'assurance-emploi une partie de leurs dépenses de formation des employés.

## **Rapport à la séance plénière : LES COMPÉTENCES EN AFFAIRES ET EN GESTION**

### **MESURES RECOMMANDÉES**

- Bien que les scientifiques et les ingénieurs doivent reconnaître la valeur des compétences en administration des affaires, les gens d'affaires doivent s'instruire en sciences et technologie.
- Les propriétaires de PME doivent acquérir leurs propres compétences en administration, par exemple au moyen de trousseaux de formation bien adaptés à leurs besoins particuliers.
- Il faut tenter de profiter du savoir-faire des gens d'affaires à la retraite, en particulier pour le développement des PME et pour aider les jeunes à envisager les affaires comme un débouché professionnel.

## **LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE**

### **MESURES RECOMMANDÉES**

- Les entreprises qui investissent dans la formation parviennent mieux à conserver leurs employés, et les entreprises devraient travailler de concert et trouver des moyens de partager leurs ressources et leur savoir-faire en gestion et en perfectionnement des ressources humaines; on pourrait par exemple faire un usage beaucoup plus grand de l'enseignement à distance.
- La formation liée au travail devrait s'inscrire dans un système national d'accréditation, afin d'assurer la qualité et la mobilité partout au pays; on devrait appliquer les normes les plus élevées.
- On pourrait rendre les petites entreprises plus attrayantes pour les employés, par exemple en créant un programme de crédits d'impôt à l'investissement dans la formation.

- Il ne faudrait pas sous-estimer la culture et le mode de vie du Canada atlantique comme moyens d'attirer des gens, des entreprises et des emplois.
- Les nouvelles technologies de l'information et des communications peuvent contribuer à surmonter les distances et l'isolement et à donner au Canada atlantique la possibilité de participer à la nouvelle économie; les gouvernements doivent assurer des connexions électroniques satisfaisantes en accroissant la largeur de bande disponible.
- L'«exode des cerveaux» hors de l'Atlantique et du Canada représente certainement un problème, mais en revanche, les gens qui reviennent plus tard rapportent des connaissances, de l'expérience et des relations uniques.

## **Rapport à la séance plénière : LES RESSOURCES ET LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT**

### **MESURES RECOMMANDÉES**

- Ensemble, les collèges communautaires et les universités, en étroite collaboration avec le secteur privé, devraient participer davantage à la recherche appliquée offrant des possibilités de commercialisation; il faut partager les installations à forte densité de capital.
- Il est également important d'effectuer de la recherche fondamentale au Canada atlantique.
- Il faut se doter de scientifiques et d'entrepreneurs techniques «de chez nous».
- Bien que les conseils de financement demeurent les meilleurs mécanismes d'attribution de fonds à la recherche examinée par les pairs, les fonds actuellement offerts sont insuffisants.
- Il faut une nouvelle formule pour le financement de base des universités, qui tienne compte d'autres facteurs que le nombre d'étudiants.
- Les entreprises doivent reconnaître la nécessité d'accroître l'investissement en R-D; il faut changer l'état d'esprit associé à l'économie de succursales.
- Dans de nombreux collèges et universités, le matériel de formation est désuet ou vieillissant; le secteur privé devrait être meilleur partenaire et partager des ressources avec les établissements d'enseignement.

## **Annex I : Participants**

**Annette Albert**, Gouvernement du Nouveau-Brunswick

**Debra Alivasatos**, coordonnatrice et instructeur - Initiative conjointe de développement économique (ICDE), Micmac-Maliseet Institute, Université du Nouveau-Brunswick

**Carmelita Boivin-Cole**, présidente-directrice générale, Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM)

**Robert K. Boyd**, directeur adjoint par intérim, Institut des biosciences marines, Conseil national de recherches du Canada

**Jack Brimberg**, doyen de l'École d'administration des affaires, Université de l'Île-du-Prince-Édouard

**Wayne Butler**, secrétaire-trésorier, Newfoundland and Labrador Federation of Labour

**Calvin Caiger**, coordonnateur régional - Collèges communautaires, Atlantic Community Colleges Consortium, Collège Holland

**Marc-André Chiasson**, Unité de l'entrepreneurship, Agence de promotion économique du Canada atlantique

**Sean Cooper**, directeur exécutif, Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique

**Aubrey Cormier**, directeur général, Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard

**Willard Crawford**, coordonnateur-instructeur, Département de l'automobile, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

**Charles Davis**, professeur de commerce électronique, Université du Nouveau-Brunswick

**Irène d'Entremont**, présidente, MIT Electronics Inc.

**Denise Devlin-Li**, chef du Département de technologies mécaniques, Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse

**Lionel Dionne**, professeur, Université de Moncton

**Don Fields**, Université du Nouveau-Brunswick

**Ray Folkins**, directeur régional, Atlantique - Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs

**Dale Foster**, Faculté d'administration des affaires, Université Memorial

**Gerald Galway**, directeur de la Planification ministérielle et de la Recherche, Ministère de l'Éducation et de la Formation

**Randy Green**, directeur de département, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

**Roger Harley**, coordinateur, Ministère du travail (N.-B.)

**David P. Healey**, directeur régional, Maritimes - Programme d'aide à la recherche industrielle, Conseil national de recherches du Canada

**Les Hulett**, président, Newfound Knowledge

**Randy Jewers**, économiste principal, Développement des ressources humaines Canada

**Harvey Johnstone**, directeur, SME Institute, University College of Cape Breton

**David J. King**, président-directeur général, Seabright Corporation Limited

**Eddie Kinley**, directeur exécutif, Association des ingénieurs du Nouveau-Brunswick

**Edna Lloyd**, directrice, Ressources humaines, Services Nouveau-Brunswick

**Terry Lomax**, Focus Technologies Inc.

**Wendy MacDonald**, consultante, Wendy MacDonald & Associates Inc.

**Lucia MacIsaac**, Nova Scotia Innovation Corporation

**Craig MacMullin**, président, Nova Scotia Environmental Industries Association

**Robert McCharles**, associé directeur, Porter Dillon Ltd.

**Jane McGinn**, Association des ingénieurs du Nouveau-Brunswick

**Rollie McInnis**, NovaLIS Technologies

**Mike McIntosh**, sous-ministre adjoint, Autoroute de l'information, Développement économique, Tourisme et Culture (N.-B.)

**Jean Mills**, professeure de technologies de l'information, Université Mount Saint Vincent

**Desmond Morley**, directeur exécutif, Fédération des associations des professeurs d'universités du Nouveau-Brunswick

**Dan Mosher**, directeur exécutif, Comité des collèges de l'Atlantique pour le développement entrepreneurial

**Sasha Mullally**, Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Î.-P.-É. (Université de l'Île-du-Prince-Édouard - MSP Researcher)

**Brigitte Neumann**, directrice exécutive, Conseil consultatif de la situation de la femme

**Craig Norton**, gestionnaire, Formation par l'apprentissage - Ministère de l'Éducation

**Peter O'Brien**, directeur exécutif, Canada atlantique - Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

**Gerry Power**, président, Knowledge Power Inc.

**Debbie Pineau**, coordonnatrice de l'enseignement postsecondaire, Ministère de l'Éducation

**Howard Sheppard**, Aerospace and Industrial Technology Centre, Collège Holland

**Frank Sommerville**, gestionnaire, Développement des entreprises, Nova Scotia Petroleum Directorate

**Jocelyn Thibodeau**, Collège de l'Acadie

**Marilyn Tucker**, Newfoundland and Labrador Employers' Council

**Michael Vincent**, Alliance des manufacturiers et exportateurs du Canada, Division du N.-B.

**Francis Wiel**, professeur